

Aux vétérans de l'Armée 61

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **139 (1994)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sommaire

RMS/Décembre 1994

Editorial

Aux vétérans de l'Armée 61 3

Armée 61Histoire des brigades
frontière (1)

Cdt C Adrien Tschumy 6

La division mécanisée 1
meurt, vivent les brigades
blindées 1 et 2!

Gr info div méc 1 12

De la gendarmerie de
campagne de 1882 à la
police militaire de 1995

Lt col Pierre Jordan 16

Armée 95Mission principale des
troupes de sauvetage

Br Peter Bieder 19

Appui militaire

à des autorités civiles

Div Denis Borel 25

ConduiteAide-mémoire informatisée
pour les officiers EMG

DMF Info 28

SSOLa Société suisse des
officiers dans l'avenir 30**Sports militaires**

L'amitié par le sport

Div Philippe Zeller 34

Dossier «Allemagne»Vie et mort de la
«Nationale Volkarmee»

Plt Claude-Henry Schaller 36

HistoireLignes et positions fortifiées
en Suisse (XIX^e-XX^e siècles)

Col Hervé de Weck 42

Pages «Rétro»Contre-offensive allemande
dans les Ardennes 46**Revue des revues**

Cap Sylvain Curtenaz 48

Aux vétérans de l'Armée 61

«Tu as de la peine à louer les braves;
c'est pourquoi tu loues tout le monde.
Si, pour un homme, tous les autres
sont bons, je le tiens lui-même pour
mauvais.»

Martial

Le 1^{er} janvier 1995, la plus importante réforme de notre armée fédérale depuis 1848 prendra effet; ses grandes lignes, les Suisses, quel que soit leur sexe, devraient les connaître, car les informations n'ont pas manqué. Les citoyens-soldats, ceux qui ne sont pas libérés, connaissent leur avenir militaire, puisque le DMF leur a communiqué leur incorporation, les coordonnées de leur commandant et le nombre de jours de service qu'ils doivent encore accomplir. Il a fallu traiter en peu de temps des tonnes de livrets de services!

Beaucoup d'officiers, de sous-officiers et de soldats voient disparaître leur compagnie, leur bataillon, leur régiment, leur brigade, leur division. A partir de l'année prochaine, ils vont se trouver dans une nouvelle «famille» militaire, certains se voyant même obligés d'apprendre un autre «métier». *Servitude et grandeur militaires...*

Depuis le mois d'octobre, les cérémonies de dissolution des brigades frontière, de la division mécanisée 1, pour ne prendre que celles qui touchent la Suisse romande, se sont déroulées dans la dignité et la ferveur. Les regards restaient tour-

nés vers l'avenir: on avait compris que le réalisme en politique de sécurité impose de profondes adaptations, donc la dissolution de liens qui existaient depuis des décennies entre des Confédérés de régions et de langues différentes. Pas d'atmosphère de deuil, mais une discrète nostalgie qui sous-tendait les discours de circonstance. C'est Saint-Exupéry ou Malraux qui conseillait aux chefs militaires d'aimer leurs hommes mais de ne pas le leur dire.

En ce mois de décembre, qui apparaît comme une charnière entre deux conceptions de notre défense nationale, il convient de rendre hommage à vous tous, quel que soit votre grade, qui avez servi dans l'armée, dont les grandes lignes avaient été fixées dans l'Organisation des troupes 1961. Vous êtes des *vétérans*, puisque ce mot désigne d'abord des soldats qui ont fait de longues périodes de services, ensuite des individus qui ont une grande expérience dans un domaine donné. Il n'y a pas une idée de vieillesse dans le terme «vétérans».

Comme vétérans, vous méritez notre reconnaissance parce que vous avez accompli votre devoir à une

époque où nos concitoyens ne comprenaient pas toujours la menace grave qui planait sur l'Europe, partant sur la Suisse. Aujourd'hui, on sait que les opérations offensives prévues par le Pacte de Varsovie touchaient aussi le territoire de la Suisse. Vous avez également su vous adapter sans rechigner à de nombreux changements dans l'organisation, vous avez su faire les efforts qui permettaient à une armée de milice d'engager des systèmes d'arme de plus en plus modernes et complexes, prouvant l'inanité des propos de ceux qui, depuis les années 1920, annoncent la fin du système de milice dès qu'un matériel nouveau doit être introduit.

Vous, les vétérans de l'armée 61, vous devez rester

présents dans les associations militaires, non pas pour faire régner une sorte de «dictature du troisième âge», mais pour passer le témoin aux générations plus jeunes. Vous avez montré un altruisme et un sens du service à la communauté qui tendent à s'affaiblir aujourd'hui, vous avez su accepter des décisions militaires qui n'étaient pas forcément à l'avantage de votre coin de pays. Vous n'avez pas à rougir d'avoir aimé la liberté! «Respecter la liberté, disait Jules Romain, c'est ne pas accepter que les autres renoncent à la liberté.»

Jules César récompensait ses légionnaires-vétérans en leur attribuant un lopin de terre dans les zones d'opérations où ils avaient combattu. Il y a belle lurette que

les chefs politiques et militaires ne perpétuent plus cette tradition qui permettait en fait de «coloniser» des marches peu sûres d'empires plus ou moins vastes, de tenir sous contrôle des «limes» face à des peuples barbares. Votre récompense, vétérans de l'armée 61, c'est de transmettre une Suisse intacte. Bien que ses habitants se montrent trop égoïstes, que le pays manifeste des symptômes de déséquilibres politico-sociaux et qu'il souffre de vieillissement – MacArthur prétendait que la vieillesse n'est pas une question d'âge mais d'état d'esprit –, la Suisse garde ses chances dans l'avenir. Cela, c'est en grande partie à vous qu'elle le doit!

Colonel Hervé de Weck

A Pully, du 15 au 18 février 1995

IX^e Symposium international d'histoire et de prospective militaires

Le Centre de Verte-Rive, sous la présidence du commandant de corps Jörg Zumstein et la direction technique du major EMG Michel Chabloz, veut marquer le cinquantième anniversaire de la fin du conflit de 1939-1945 en mettant sur pied des journées de réflexion sur le thème «La Suisse et la Seconde Guerre mondiale. Des spécialistes allemands, français, italiens et suisses présenteront les résultats de leurs recherches.

Pour le programme détaillé et les inscriptions, s'adresser au:

Secrétariat du Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM)

Case postale 618

CH-1009 Pully

Téléphone/Fax: 021/ 729 46 44